

INITIATION NATUROPATHIE ANIMALE

Public :

Personne souhaitant découvrir la naturopathie animale.

Objectifs visés :

Découverte de la naturopathie animale et être en mesure de la mettre en application.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de prérequis.

Modalités d'accès :

Nous consulter.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

35 heures.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par une formatrice technique, professionnelle de la branche.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : salle de cours avec matériels appropriés,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

- définition de la naturopathie,
- environnement et nutrition,
- médecines naturelles / énergétiques,
- traitements naturels,
- statut du naturopathe animalier.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Attestation de connaissances

Tarifs :

630 €

Financements :

OPCO, personnel.

Inscription, contact :

Secrétariat : cfppa.arras@educagri.fr tel : 03 21 60 73 10

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.
-

Taux de satisfaction : 98%